



Municipalité de Montilliez

Lancement du plan énergie et climat de la commune de Montilliez

Un projet sur le bien-être et la transition énergétique et écologique

Comme prévu dans le programme de législature de votre Municipalité, nous sommes heureux de partager avec vous le lancement de la démarche d'un Plan Energie et Climat Communal (PECC) en collaboration avec le Canton et accompagnés par une spécialiste du Développement durable externe.

Afin de lister les enjeux actuels dans le but d'offrir un avenir vivable à nos citoyens et citoyennes, votre Municipalité a d'ores et déjà établi une feuille de route afin d'assurer la mise en œuvre d'un plan d'action améliorant l'adaptation au dérèglement climatique et visant la réduction des gaz à effet de serre.

Cependant, ce plan d'action ne saurait se mettre en place sans vous !

Elaborez avec nous un futur plus durable dès à présent !

En effet, une étape importante de cette démarche consiste en la participation et l'engagement de nos citoyens et citoyennes. **Nous avons besoin de vous** pour nous aider à définir une vision pour Montilliez à l'horizon 2050 et réfléchir ensemble à comment atteindre cet avenir par nos actes.

Pour cela nous lançons un appel à participation !

Vous souhaitez vous joindre à nous afin d'élaborer un futur plus durable pour la commune de Montilliez ? Nous vous proposons de répondre au questionnaire en ligne en utilisant le lien <https://forms.gle/wYU6Bx1GvRMcelZh8> ou via notre site internet www.montilliez.ch

De plus, si vous êtes intéressé-e à partager votre vision et vos idées lors d'un atelier citoyen, n'hésitez pas à vous inscrire à la rencontre qui aura lieu **le mercredi 16 novembre de 18h à 21h**, en nous adressant un courriel **d'ici au 4 novembre à 12h**, à greffe@montilliez.ch ou par téléphone au 021 881 49 12 en indiquant vos nom, prénom, âge, adresse, profession, no de téléphone et adresse de courriel.

Afin d'assurer une diversité de profils et une représentativité équilibrée, la Municipalité sélectionnera 20 personnes pour l'atelier et confirmera votre participation.

A l'issue de cette démarche, la Municipalité finalisera la vision et les objectifs, et développera un plan d'action d'ici à l'été 2023. La mise en œuvre se fera ensuite sur trois ans par la Municipalité, et avec les citoyens.

Nous nous réjouissons de cette nouvelle étape pour notre commune et ne manquerons pas de vous tenir informé-e de l'avancée de ce plan climat.

Nous vous remercions de votre attention et vous adressons nos meilleurs messages.

La Municipalité